

# MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

## RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

(Non Vérifié)

Pour la période de trois mois  
terminée le 30 juin 2017

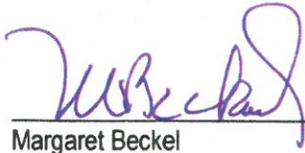
## TABLE DES MATIÈRES

Attestation des cadres supérieurs.....	3
États financiers.....	4
Rapport de gestion.....	17
Analyse des risques.....	19

## ATTESTATION DES CADRES SUPÉRIEURS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



---

Margaret Beckel  
Présidente-directrice générale



---

Ikram Zouari, CPA, CGA  
Chef de la Direction Financière et Directrice des finances

Ottawa, Canada  
Le 22 août 2017

## État de la situation financière (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>30 Juin 2017</b>	<b>31 Mars 2017</b>
<b>Actif</b>		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 762	14 190
Trésorerie affectée	520	3 450
Créances		
Créances de la Fondation Communautaire d'Ottawa (note 7)	1 000	-
Clients	595	466
Ministères et organismes gouvernementaux (note 13)	223	519
Frais payés d'avance	582	910
	<b>16 682</b>	<b>19 535</b>
Collections	1	1
Créances de la Fondation Communautaire d'Ottawa (note 7)	2 000	-
Immobilisations (note 3)	183 735	184 306
	<b>202 418</b>	<b>203 842</b>
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Fournisseurs	2 171	4 205
Ministères et organismes gouvernementaux (note 13)	939	949
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 4)	895	873
Produits, apports et crédits parlementaires reportés (note 5)	5 912	5 793
Avantages sociaux futurs	110	262
	<b>10 027</b>	<b>12 082</b>
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 4)	25 739	25 972
Financement des immobilisations reporté (note 6)	169 019	169 324
Avantages sociaux futurs	2 820	2 820
	<b>207 605</b>	<b>210 198</b>
<b>Déficit accumulé</b>		
Non affecté	6 732	5 507
Fond de distribution	-	-
Investissement en immobilisations (note 8)	(11 918)	(11 863)
	<b>(5 187)</b>	<b>(6 356)</b>
	<b>202 418</b>	<b>203 842</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats pour la période de trois mois terminée le 30 juin (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	2017	2016
<b>Produits</b>		
Droits d'entrée et des programmes (note 10)	1 131	1 120
Opérations auxiliaires (note 11)	501	360
Apports (note 12)	495	315
Intérêts	59	28
Divers	157	163
	<b>2 343</b>	<b>1 986</b>
<b>Charges (note 14)</b>		
Inspiration et engagement	2 531	2 405
Entretien et accessibilité des collections	401	558
Recherche et découverte	1 106	945
Services de soutien interne	1 129	1 179
Édifices et terrains	4 269	4 487
	<b>9 436</b>	<b>9 574</b>
<b>Résultats d'exploitation nets avant financement public</b>	<b>(7 093)</b>	<b>(7 588)</b>
Crédits parlementaires (note 9)	8 262	7 778
<b>Résultats d'exploitation nets</b>	<b>1 169</b>	<b>190</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## État de l'évolution du déficit accumulé (Non vérifié)

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin

<i>(en milliers de dollars)</i>	Non affecté	Fonds de distribution	investi en immobilisations	2017	2016
Déficit accumulé au début de l'exercice	5 507	-	(11 863)	(6 356)	(11 863)
Résultats d'exploitation nets	1 169	-	-	1 169	-
Transfert au fonds de distribution	-	3 000	-	3,000	-
Variation nette dans l'investissement en immobilisations (note 8)	55	-	(55)	-	-
<b>Déficit accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>6 732</b>	<b>3 000</b>	<b>(11 918)</b>	<b>(2 187)</b>	<b>(11 863)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Un état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté puisqu'il n'y a pas de gains ni de pertes de réévaluation.

## État des flux de trésorerie pour la période de trois mois terminée le 30 juin (Non vérifié)

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Encaissements - clients et donateurs	4 168	1 837
Encaissements - crédits parlementaires	6 939	6 855
Décaissements - personnels	(3 612)	(2 497)
Décaissements - fournisseurs	(5 878)	(3 639)
Intérêts reçus	61	38
Intérêts payés	( 665)	( 684)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement</b>	<b>1 013</b>	<b>1 910</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations	(2 678)	( 658)
<b>Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(2 678)</b>	<b>( 658)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(211)	(190)
Crédits parlementaires reçus pour l'achat d'immobilisations	1 518	-
Transfert au fonds de distribution	(3 000)	-
<b>Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement</b>	<b>(1 693)</b>	<b>(190)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et de la trésorerie affectée</b>	<b>(3 358)</b>	<b>1 062</b>
Trésorerie au début de la période	14 190	8 444
Trésorerie affectée au début de la période	3 450	775
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période</b>	<b>14 282</b>	<b>10 281</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>13 762</b>	<b>9 614</b>
<b>Trésorerie affectée à la fin de la période</b>	<b>520</b>	<b>667</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie affectée à la fin de la période</b>	<b>14 282</b>	<b>10 281</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Notes afférentes aux états financiers pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 (Non Vérifié)

### 1. Pouvoirs et mission

Le Musée canadien de la nature (la « Société ») a été constitué en vertu de la *Loi sur les musées*, le 1<sup>er</sup> juillet 1990. Elle est une société d'État mandataire désignée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Société est classée comme organisme sans but lucratif (OSBL) du secteur public.

La Société a pour mission d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Une brève description des fonctions de la Société est indiquée ci-dessous :

- **Inspiration et engagement**  
La Société élabore et entretient des expositions, des programmes, le site internet **nature.ca**, des publications électroniques et imprimées, des activités de génération de produits et d'autres activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.
- **Entretien et accessibilité des collections**  
La Société acquiert, développe, préserve et met à la disposition du public des collections d'objets, de spécimens et de documents d'histoire naturelle qui répondent aux besoins croissants des secteurs public et privé en matière de recherche, d'éducation et d'aide à la prise de décisions éclairées concernant la nature.
- **Recherche et découverte**  
La Société explore le passé et aide les Canadiens à préparer l'avenir grâce à des activités systématiques et de recherche appliquée ainsi qu'à l'établissement et à la sauvegarde de réseaux et de liens avec les milieux scientifiques canadiens et internationaux.
- **Services de soutien interne**  
La Société élabore et met en œuvre des politiques, des procédures, et une structure de responsabilisation qui gouvernent la réalisation de son mandat, y compris la gouvernance, l'orientation stratégique, les services intégrés, la mesure du rendement de la Société et les rapports au Parlement.
- **Édifices et terrains**  
La Société fournit des installations sécuritaires et fonctionnelles qui répondent à toutes les exigences de sécurité et des codes du bâtiment, y compris l'Édifice commémoratif Victoria rénové qui contribue à la réalisation de la vision et du mandat de la Société.

### 2. Principales conventions comptables

#### A) Base de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public (NCSP) et reflètent l'application de la Section 4200 relative aux OSBL.

#### B) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les avantages sociaux futurs, la durée de vie utile estimative des immobilisations et la juste valeur marchande des spécimens donnés aux fins des collections. Les montants réels pourraient différer de façon significative des estimations. Ces estimations sont revues annuellement et si des ajustements s'avèrent nécessaires, ils seront constatés dans les états financiers de l'exercice où ils deviennent connus.

## C) Collections

La Société détient et conserve une collection inestimable d'objets d'histoire naturelle pour le bénéfice des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Ces collections figurent à l'état de la situation financière comme un élément d'actif comptabilisé à la valeur nominale de 1 000 \$ étant donné la difficulté à déterminer une valeur appropriée pour ces actifs. Les spécimens achetés aux fins des collections sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

## D) Immobilisations

- Les immobilisations sont comptabilisées au coût, y compris le matériel, l'équipement et les autres charges destinées à la conception et au développement d'expositions permanentes.
- Les immobilisations inscrites comme locations-acquisitions sont initialement comptabilisées selon la valeur actualisée des paiements minimaux de loyer au début du bail.
- Le terrain et l'édifice, propriétés du gouvernement du Canada, et sous le contrôle de la Société, sont comptabilisés à leur coût estimatif.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux fondés sur la durée de vie utile estimative des actifs à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties de façon linéaire sur la période la plus courte entre la durée du contrat de bail et la durée de vie utile de l'actif.

Immobilisation	Durée de vie
Édifice commémoratif Victoria	40 ans
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	
Cabinets de collection et de rayonnages	35 ans
Matériel de bureau et ameublement Matériel général Expositions permanentes Matériel de recherche	10 ans
Améliorations à l'édifice	5 à 25 ans
Améliorations locatives	5 ans à la fin de la durée du bail
Matériel informatique	3 ans

Lorsque les conditions indiquent qu'un actif ne contribue plus à la capacité du Musée à fournir des services, le coût de l'actif est réduit à sa valeur résiduelle le cas échéant.

## E) Avantages sociaux futurs

### i) Régime de retraite

La quasi-totalité des employés de la Société est couverte par le régime de retraite de la fonction publique (le «Régime»), un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les employés et la Société doivent cotiser pour couvrir le coût des services courants. Conformément à la loi en vigueur, la Société n'a aucune obligation légale ou implicite de payer des cotisations supplémentaires à l'égard de tout service passé ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les contributions sont comptabilisées comme une charge de l'exercice où les employés ont rendu les services et elles représentent l'obligation totale de la Société.

### ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ jusqu'au 31 mars 2012, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi.

L'obligation au titre des indemnités de départ pour les employés qui prennent leur retraite ou démissionnent, courue jusqu'au 31 mars 2012 et encore impayée, est mesurée en utilisant la méthode des indemnités projetées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante moyenne d'emploi du groupe de salariés concernés.

Suite à diverses circonstances, la Société comptabilisera des indemnités de départ dans la période où l'événement se produira.

### iii) Indemnités de congés de maladie

La Société donne des congés de maladie aux employés qui s'accumulent, mais qui ne s'acquiescent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie au cours de la période pendant laquelle les employés fournissent leurs services par rapport aux prestations. Le coût des obligations au titre des prestations constituées liées aux crédits de congé de maladie acquis par les employés est déterminé de manière actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et l'estimation la plus probable de la direction concernant l'inflation, le taux d'actualisation, les données démographiques du personnel et l'utilisation que font les employés en service des droits de congé de maladie. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur la durée de vie restante des employés actifs visés par ces prestations de congé de maladie.

## F) Constatation des produits

### i) Droits d'entrée et des programmes, opérations auxiliaires et produits divers

Les produits qui proviennent des droits d'entrée et des programmes, des opérations auxiliaires et des produits divers sont constatés lorsqu'il existe des preuves évidentes de l'existence d'un accord intervenu entre les deux parties, que les biens ont été livrés ou que les services ont été rendus aux clients, que le prix est établi et déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. La Société comptabilise également des produits reportés lorsque les montants sont perçus avant d'avoir fourni les biens et rendu les services.

### ii) Apports

Les apports sont constitués de dons reçus d'individus, de fondations et de sociétés. La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports non affectés sont constatés comme produits à l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, et si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports avec affectations d'origine externe pour des projets ou des charges spécifiques sont reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les obligations sont respectées et les charges connexes sont encourues.

Les produits financiers relatifs aux apports affectés sont d'abord inclus dans l'état de la situation financière comme produits reportés et ensuite constatés comme produits à l'état des résultats dans l'année fiscale au cours duquel les obligations liées sont remplies et les charges connexes sont engagées.

Les apports affectés et transférés à la Fondation communautaire d'Ottawa (FCO) en tant que fonds de distribution sont présentés dans les états financiers comme créances avec une diminution directe du déficit accumulé pour l'exercice au cours duquel ils sont transférés.

Les montants de fonds de distribution attribués à l'achat d'immobilisations amortissables sont inclus dans l'état de la situation financière comme produits reportés. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des produits utilisée lors de l'acquisition de ces immobilisations est incluse dans l'état de la situation financière comme dépenses en capital reportée et constatée comme produit à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes. Les montants de fonds de distribution attribués pour des dépenses spécifiques sont reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les obligations sont acquittées et où les charges connexes sont encourues.

Les produits financiers du fonds de distribution sont d'abord inclus dans l'état de la situation financière comme produits reportés et ensuite constatés comme produits à l'état des résultats dans l'année fiscale au cours duquel les obligations liées sont remplies et les charges connexes sont engagées..

### iii) Commandites en nature et spécimens donnés aux fins des collections

Des commandites en nature impliquent d'obtenir un soutien non financier pour un projet, une activité ou un produit en échange d'importants avantages en matière de relations publiques. Une commandite en nature est reconnue si le bien ou le service contribué est utilisé dans le cours normal des activités et aurait autrement été acheté, et une fois que l'échange a eu lieu. Les commandites en nature sont comptabilisées à l'état des résultats à leur juste valeur marchande comme un apport et une contrepartie de charge reliée.

Les spécimens donnés aux fins des collections sont comptabilisés à la juste valeur marchande comme apports avec une charge équivalente à la fonction entretien et accessibilité des collections, lorsque les trois critères suivants sont satisfaits : i) une juste valeur marchande a été établie au spécimen; ii) l'acquisition a été approuvée; et iii) le transfert légal de l'objet à la Société a eu lieu.

### iv) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada fournit du financement à la Société grâce à des crédits parlementaires.

- Les crédits parlementaires pour les charges de fonctionnement sont constatés comme produits au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.

- Les crédits parlementaires affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés à titre des crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des crédits parlementaires utilisés lors de l'acquisition de ces immobilisations est alors reclassée à titre de financement des immobilisations reporté à l'état de la situation financière et constatée comme produits à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes.
- Les crédits parlementaires affectés à des charges spécifiques sont reportés comme crédits parlementaires reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

La Société a l'obligation de faire rapport sur l'utilisation des crédits dans son rapport annuel.

### G) Prestations de services des bénévoles

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures chaque année. Puisqu'il est difficile d'évaluer leur juste valeur, la prestation de services à titre gracieux ne figure pas aux états financiers de la Société.

### H) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la Société sont évalués au coût. Les actifs financiers incluent la trésorerie et équivalents de trésoreries, la trésorerie affectée, et les créances alors que les passifs financiers incluent les créditeurs et charges à payer.

Les instruments financiers subissent chaque année un test de dépréciation à la date de clôture et toute baisse permanente de la valeur est présentée à l'état des résultats.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments dans le coût lorsqu'ils sont initialement constatés.

### I) Ventilation des charges

La Société n'applique pas la méthode d'imputation des coûts à des fins de répartition de ses charges entre ses fonctions.

## 3. Immobilisations

(en milliers dollars)	30 juin 2017			31 mars 2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	627	0	627	627	-	627
Édifice commémoratif Victoria	204 727	50 172	154 555	204 727	48 922	155 805
Propriété louée en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 040	21 070	13 970	35 040	20 823	14 217
Améliorations locatives	9 667	6 359	3 308	9 668	6 275	3 393
Expositions permanentes	8 593	2 430	6 163	5 227	2 215	3 012
Améliorations à l'édifice	3 852	2 165	1 687	3 842	2 069	1 773
Cabinets de collection et rayonnages	3 841	2 207	1 634	3 840	2 179	1 661
Matériel informatique	2 531	1 833	698	2 257	1 715	542
Matériel de recherche	2 763	2 131	632	2 543	2 108	435
Matériel de bureau et ameublement	1 492	1 236	256	1 492	1 216	276
Matériel général	374	188	186	374	181	193
Travaux en cours - actifs	19	0	19	2 372	-	2 372
	<b>273 526</b>	<b>89 791</b>	<b>183 735</b>	<b>272 009</b>	<b>87 703</b>	<b>184 306</b>

La charge d'amortissement pour la période en cours est de 2 089 000 \$ (1 910 000 \$ - 30 juin 2016). Aucun actif n'a été disposé ou radié des livres au cours de l'exercice.

#### 4. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

Le Campus du patrimoine naturel abrite les collections d'histoire naturelle et les fonctions administratives de la Société sur le terrain de la Société, situé à Gatineau, au Québec. L'acquisition de l'édifice se fait au moyen d'un contrat de location-acquisition, dont l'échéance est fixée à 35 ans. La Société s'est engagée à payer le loyer en toutes circonstances et, advenant la résiliation du bail, à la suite d'une décision de la Société ou autrement, elle versera un loyer suffisant pour rembourser tous les coûts de financement de l'édifice. La direction a l'intention de s'acquitter intégralement de l'obligation financière découlant du contrat de location-acquisition et d'obtenir le titre de propriété de l'édifice en 2031, suite à l'utilisation par la Société de son droit d'achat de l'édifice pour dix dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>		<b>30 juin 2017</b>	<b>31 mars 2017</b>
Total des versements minimaux futurs	(1)	49 875	50 750
Déduire : intérêts implicites		(23 241)	(23 905)
<b>Valeur actualisée de l'obligation financière</b>	(2)	<b>26 634</b>	<b>26 845</b>
Tranche à court terme		895	873
Tranche à long terme		25 739	25 972
		<b>26 634</b>	<b>26 845</b>

(1) Le total des sommes à payer en vertu du contrat de location-acquisition est fondé sur un taux d'intérêt fixe de 9,88 %, pour une période de 35 ans, établi au moment de la signature du bail.

(2) La valeur actualisée de l'obligation du contrat de location-acquisition, en se basant sur un taux d'intérêt du marché actuel de 8,75 %, est estimée à 28 millions de dollars.

Les versements minimaux futurs de loyer relatifs à l'obligation découlant du contrat de location-acquisition ont été estimés pour chaque exercice comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Par la suite</b>
Versements minimum futurs	2 625	3 500	3 500	3 500	3 500	33 250

#### 5. Produits, apports et crédits parlementaires reportés

Les produits, apports et crédits parlementaires reportés au cours de l'exercice sont comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>30 juin 2017</b>	<b>31 mars 2017</b>
Apports reportés de sources non gouvernementales	300	3 230
Crédits parlementaires reportés	2 303	2 240
Total des apports reportés	2 603	5 470
Produits reportés – prestation de biens et services	309	323
	<b>2 912</b>	<b>5 793</b>

Les changements aux produits, apports et crédits parlementaires reportés au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>30 juin 2017</b>	<b>31 mars 2017</b>
Solde au début de la période	5 793	950
Ajout :		
Apports affectés reçus	99	3 403
Crédit parlementaires affectés reçus	1 518	2 998
Produits reportés pour la prestation de biens et services	179	730
	1 796	7 131
Moins :		
Apports affectés constatés	(30)	(777)
Apports affectés transférés au FCO	(3,000)	-
Crédits parlementaires affectés dépensés	(1,455)	(758)
Produits reportés pour la prestation de biens et services constatés	(192)	(753)
	(4 677)	(2 288)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>2 912</b>	<b>5 793</b>

## 6. Financement des immobilisations reporté

Le financement reporté afférent aux immobilisations représente la tranche des crédits parlementaires et des apports de sources non gouvernementales utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables.

Le financement des immobilisations reporté se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>30 juin 2017</b>	<b>31 mars 2017</b>
Utilisé pour l'achat :		
Financement des immobilisations reporté provenant d'apports de sources non gouvernementales	2 303	2 406
Financement des immobilisations reporté provenant des crédits parlementaires	166 716	166 918
	<b>169 019</b>	<b>169 324</b>

Les changements apportés au solde du financement des immobilisations reporté se traduisent comme suit :

<i>(En milliers de dollars)</i>	<b>30 juin 2017</b>	<b>31 mars 2017</b>
Solde au début de la période	169 324	173 154
Ajout : Acquisitions d'immobilisations	1 518	3 122
Moins montants constatés comme produits :		
Apports	(109)	(321)
Crédits parlementaires	(1 714)	(6 631)
	(1 823)	(6 952)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>169 019</b>	<b>169 324</b>

## 7. Affectations à titre de dotation et fonds de distribution

Un fonds de dotation pour l'entomologie systématique a été reçu d'Anne et Henry Howden, constitué d'un capital de 305 000 \$, ainsi qu'une importante collection entomologique. Cette dotation a été établie pour permettre la conduite d'études professionnelles et la recherche de collections entomologiques pour la Société. Le montant principal a été transféré à la FCO en 2014. Advenant que la Société décide de ne plus maintenir de collections entomologiques, ce fonds de dotation ainsi que ces collections devront alors être cédés au Musée royal de l'Ontario.

Le 23 février 2017, la Société a reçu un grand don philanthropique de quatre millions de dollars de la famille Ross Beaty de Vancouver, ce qui améliorera les efforts nationaux de recherche et de collecte axés sur la découverte des espèces. Un million de dollars provenant du don de quatre millions de dollars a été doté par l'intermédiaire de la FCO pour créer la bourse postdoctorale Beaty pour la découverte d'espèces, qui financera les recherches postdoctorales sur les espèces en péril. En ce qui concerne les trois autres millions, la Société a créé un fonds de distribution au sein de la FCO afin de maximiser ses gains tout en répondant aux besoins de la Société. Avec un tel fonds de distribution, le capital est placé dans le fonds de placement de la Fondation et déboursé à intervalles fixes jusqu'à ce que le fonds soit épuisé. Ainsi, le capital est préservé comme dans un fonds de dotation. Cette option permet à la Société de fixer le calendrier des décaissements, d'être flexible en fonction de ses besoins et d'avoir un traitement similaire à celui des fonds de dotation. Les trois millions de dollars ont été transférés à la FCO le 26 avril 2017.

Les apports affectés et transférés à la FCO en tant que fonds de distribution sont présentés dans les états financiers comme créances avec une diminution directe du déficit accumulé pour l'exercice au cours duquel ils sont transférés.

Les montants de fonds de distribution attribués à l'achat d'immobilisations amortissables sont inclus dans l'état de la situation financière comme produits reportés. Lorsque les immobilisations amortissables sont acquises, la portion des produits utilisée lors de l'acquisition de ces immobilisations est incluse dans l'état de la situation financière comme dépenses en capital reportée et constatée comme produit à l'état des résultats au même rythme que l'amortissement relatif aux immobilisations correspondantes. Les montants de fonds de distribution attribués pour des dépenses spécifiques sont reportés à l'état de la situation financière et constatés comme produits à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les obligations sont acquittées et où les charges connexes sont encourues.

Les produits financiers du fonds de distribution sont d'abord inclus dans l'état de la situation financière comme produits reportés et ensuite constatés comme produits à l'état des résultats dans l'année fiscale au cours duquel les obligations liées sont remplies et les charges connexes sont engagées.

Les produits financiers gagnés sur les ressources détenues à des fins de dotation et fonds de distribution sont de 36 130 \$ (2017 – 18 544 \$). Le montant total cumulé des produits de placement reportés sur les ressources détenues à des fins de dotation et fonds de distribution est de 66, 510\$ (46,256 \$ - 2017). Au cours de la période, aucun produit n'a été constaté dans l'état des résultats (588 \$ - 2017).

## 8. Investissement en immobilisations

L'investissement en immobilisations se compose comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>30 Juin 2017</b>	<b>31 mars 2017</b>
Immobilisations	183 735	184 306
Moins montants financés par :		
Contrat de location-acquisition	(26 634)	(26 845)
Financement des immobilisations reporté	(169 019)	(169 324)
	<b>(11 918)</b>	<b>(11 863)</b>

La variation nette dans l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>30 Juin 2017</b>	<b>31 mars 2017</b>
Acquisitions d'immobilisations	1 518	3 122
Ajout : remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	211	791
Moins : acquisitions d'immobilisations financées avec le financement des immobilisations reporté	(1,518)	(3 122)
Immobilisations achetées avec les fonds de la Société	211	791
Amortissement du financement des immobilisations reporté	1 823	6 952
Amortissement des immobilisations	(2 089)	(7 952)
<b>Variation nette dans l'investissement en immobilisations</b>	<b>(55)</b>	<b>(209)</b>

## 9. Crédits parlementaires

Pour remplir sa mission, la Société compte sur le financement du gouvernement, qui se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>30 juin 2017</b>	<b>30 juin 2016</b>
<b>Crédits parlementaires reçus et à recevoir :</b>		
Budget des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	8 129	6 532
Portion de crédits reçue au cours de la période et reportée, pour des dépenses en immobilisations à venir	(2 303)	-
Crédits de l'exercice précédent utilisés au cours de la période pour compléter des projets particuliers	2 240	-
Montant utilisé pour l'achat d'immobilisations amortissables	(1 518)	( 332)
Amortissement du financement des immobilisations reporté	1 714	1 578
<b>Crédits parlementaires constatés durant la période</b>	<b>8 262</b>	<b>7 778</b>

## 10. Droits d'entrée et des programmes

Les produits provenant des droits d'entrée et des programmes se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2017	30 juin 2016
Droits d'entrée – général	805	672
Droits d'entrée – expositions temporaires	20	88
Adhésions	99	106
Programmes	207	254
	<b>1 131</b>	<b>1 120</b>

## 11. Opérations auxiliaires

Les produits provenant des opérations auxiliaires se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2017	30 juin 2016
Stationnement	225	173
Location des installations	250	127
Loyer de la boutique et de la cafétéria	26	60
	<b>501</b>	<b>360</b>

## 12. Apports

Les produits provenant des apports se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2017	30 juin 2016
Apports et commandites en argent	213	235
Commandites en nature	258	80
Spécimens donnés aux fins des collections	24	-
	<b>495</b>	<b>315</b>

## 13. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2017	30 juin 2016
<b>Produits auprès d'apparentés du gouvernement du Canada:</b>		
Droits d'entrée et des programmes	-	4
Opérations auxiliaires	8	16
Divers	71	98
	<b>79</b>	<b>118</b>

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>30 juin 2017</b>	<b>30 juin 2016</b>
<b>Charges auprès d'apparentés du gouvernement du Canada :</b>		
Impôts fonciers	442	453
Coût du personnel	380	428
Services professionnels et spéciaux	3	-
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	1	-
Marketing et communications	2	8
Fret et transport	1	-
Exploitation et entretien des édifices	-	2
	<b>829</b>	<b>891</b>

Les soldes auprès d'apparentés du gouvernement du Canada à la fin de la période se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>30 juin 2017</b>	<b>30 juin 2016</b>
Dues de ministères et organismes gouvernementaux	223	519
Dues à des ministères et organismes gouvernementaux	939	949

#### 14. Sommaire des charges par objets

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>June 30 2017</b>	<b>June 30 2016</b>
Coût du personnel	3 397	3 276
Amortissement des immobilisations	2 089	1 910
Services professionnels et spéciaux	719	604
Impôts fonciers	715	776
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	665	684
Exploitation et entretien des édifices	765	905
Marketing et communications	366	401
Gestion de l'information, infrastructure et systèmes	296	382
Réparations et entretien	153	106
Expositions	86	346
Frais de déplacement	61	64
Fret et transport	9	15
Spécimens aux fins des collections	-	4
Divers	115	101
	<b>9 436</b>	<b>9 574</b>

# RAPPORT DE GESTION

## Vue d'ensemble

Ces états financiers trimestriels doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels vérifiés du Musée canadien de la nature pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 et avec le rapport de gestion inclus dans ce rapport financier trimestriel.

L'objectif primaire du Musée canadien de la nature est de maintenir son mandat national, tel que décrit dans la *Loi sur les musées*, dans le contexte du régime de gouvernance et de responsabilité établi dans ladite loi et dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. À cette fin, le Conseil d'administration du Musée et la direction sont fermement engagés à gérer les fonds publics et privés investis dans le Musée d'une manière transparente et responsable, en optimisant la valeur de la contribution que le Musée apporte aux Canadiens et à la société canadienne.

Les orientations stratégiques du Musée reconnaissent son intention d'être une source importante de connaissances et de recherches en histoire naturelle pour les scientifiques et le grand public, contribuant ainsi à une perspective typiquement canadienne parmi les connaissances mondiales. En tant qu'institution scientifique, le Musée diffusera les résultats de cette recherche scientifique, contribuant ainsi à inspirer aux Canadiens des actions consciencieuses envers l'environnement naturel. En tant qu'institution publique, le Musée souhaite également continuer à faire preuve de responsabilité, de valeur et d'efficacité financière, grâce à la réalisation de résultats mesurables et significatifs.

Assurer la viabilité financière a été et continuera d'être l'une des principales priorités du Musée. Le Musée a mis en place un certain nombre de stratégies visant à gérer les pressions connues et anticipées. Une méthode de gestion du risque d'entreprise est utilisée pour gérer ces stratégies et pressions en appui à la vision d'une institution nationale offrant au public un maximum de valeur et de service.

## Produits

Les produits pour les trois premiers mois de l'exercice s'élèvent à 2 343 000 \$ ce qui représente une augmentation de 357 000 \$ ou 18 % par rapport aux 1 986 000 \$ des trois premiers mois de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des revenus liés aux locations d'installations, stationnement, commandites en nature et spécimens donnés aux fins des collections.

Sur une base d'exercice, les crédits parlementaires pour les trois premiers mois de l'exercice s'élèvent à 8 262 000 \$, comparativement à 7 778 000 \$ pour les trois premiers mois de l'exercice précédent. La différence est principalement attribuable aux crédits parlementaires reçus et utilisés pour l'acquisition d'immobilisations amortissables et à la variation dans le financement des immobilisations reporté.

## Charges

Les charges pour les trois premiers mois de l'exercice s'élèvent à 9 436 000 \$, comparativement à 9 574 000 \$ durant les trois premiers mois de l'exercice précédent, soit une baisse de 138 000 \$ ou un pour cent, est principalement attribuable à la baisse des charges d'exploitation et entretien des édifices au premier trimestre comparativement au trimestre correspondant de l'exercice antérieur.

Les charges liées aux installations représentent 45 % des charges totales. Les systèmes de contrôle de l'environnement et l'espace supplémentaire qui doit être maintenu à l'Édifice commémoratif Victoria (ECV) exerce une lourde pression supplémentaire sur le budget de fonctionnement du Musée. Le Musée continue d'explorer d'autres mesures de réduction des coûts des installations et des mesures de contrôle afin de minimiser l'impact financier sur ses programmes.

## Résultats d'exploitation nets

Le résultat d'exploitation net pour les trois premiers mois de l'exercice était un surplus de 1 169 000 \$. Ce surplus est principalement attribuable à l'augmentation des crédits reçus et utilisés pour l'achat d'immobilisations et un décalage de la comptabilisation des charges des programmes d'éducation du public prévues plus tard dans l'exercice. Cette différence est compensée par des charges de 55 000 \$ attribuable au traitement comptable afférent au Campus du patrimoine naturel du

Musée situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit à l'état de la situation financière comme une obligation de location-acquisition.

## **État de la situation financière**

### **Actif**

Le niveau de trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie affectée de 13 762 000 \$ au 30 juin 2017 représente une diminution de 428 000 \$ ou 3 % par rapport aux 14 190 000 \$ du 31 mars 2017. Cette diminution est principalement attribuable à un décalage dans les paiements des factures.

Les immobilisations ont diminué à 183 735 000 \$ au 30 juin 2017 par rapport à 184 306 000 \$ au 31 mars 2017, principalement dû aux charges d'amortissement compensées par l'acquisition d'immobilisations.

### **Passif**

Les produits, apports et crédits parlementaires reportés ont diminué à 2 912 000 \$ au 30 juin 2017 par rapport à 5 793 000 \$ au 31 mars 2017. Cette diminution s'explique principalement par le transfert à la FCO d'un apport affecté de trois millions.

Le financement des immobilisations reporté a diminué à 169 019 000\$ au 30 juin 2017 par rapport à 169 324 000 \$ au 31 mars 2017, puisque qu'il est reconnu comme produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

### **Déficit accumulé**

Le déficit accumulé de 2 187 000 \$ au 30 juin 2017 est attribuable au traitement comptable afférent au Campus du patrimoine naturel du Musée situé à Gatineau, au Québec, qui est inscrit à l'état de la situation financière comme une obligation de location-acquisition. Ce traitement comptable gardera le Musée dans une position de déficit pendant de nombreuses années, en raison de la charge d'intérêt sur l'obligation découlant du contrat de location-acquisition qui est plus élevée dans les premières années que dans les dernières années du bail. En conséquence, le déficit accumulé afférent à ce traitement comptable commencera à s'inverser en 2019-2020, jusqu'à ce qu'il soit complètement éliminé à la fin du bail, en 2031. Ce traitement comptable n'affecte aucunement les mouvements de trésorerie ni la stabilité financière du Musée. Le déficit accumulé est compensé par le transfert à la FCO d'un apport affecté de trois millions.

## ANALYSE DES RISQUES

Le Musée a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise conçu pour gérer efficacement et de manière proactive les risques qui pourraient l'empêcher d'atteindre ses objectifs. Le Plan d'entreprise du Musée identifie trois risques et stratégies d'atténuation connexes. L'étape d'atténuation des risques implique le développement de stratégies d'atténuation visant à gérer, éliminer ou réduire les risques à un niveau acceptable. Une fois qu'une stratégie est mise en œuvre, elle est surveillée en permanence afin d'évaluer son efficacité et de réviser le mode d'action si nécessaire :

Le résumé des principaux risques et des stratégies d'atténuation se présente comme suit :

1. Déficit structurel - Risque que le déficit structurel continue à augmenter en raison de la croissance des dépenses supérieures à celle des revenus, pour des charges telles que les services publics, l'impôt foncier et l'inflation globale. Ce risque est atténué par un processus continu d'examen des dépenses et croissance des produits réalisés.
2. Relève - Risque qu'un nombre important d'employés soient admissibles à la retraite, ce qui entraînerait une perte de mémoire d'entreprise et de compétences clés. Pour atténuer ce risque, le Musée a élaboré un plan de relève dont il assure le suivi qui comprend le développement des compétences.
3. Budget 2016 - Risque que les projets d'immobilisations financés par le budget 2016 et identifiés dans le Plan d'entreprise du Musée ne s'achèvent pas dans les délais et selon les budgets prévus. Ce risque est atténué par un contrôle continu des activités de projet, des résultats attendus et des dépenses.